

L ASSOCIATION KAL AKAL  
OBSERVATOIRE DES DROITS  
HUMAINS DE L'AZAWAD



جمعية كل أكال  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵏ

## OBSERVATOIRE DE VEILLE CITOYENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS DU PEUPLE DE L'AZAWAD, "ASSOCIATION KAL AKAL"

---

**Période : Mois de février 2026**

**Date : le 1er mars 2026**

### **Introduction :**

L'Association Kal Akal est une organisation locale de la société civile dédiée à la défense des droits humains du peuple de l'Azawad. Elle est à but non lucratif et œuvre pour la promotion de l'éducation, la préservation du patrimoine culturel, la cohésion sociale ainsi que la protection des droits humains.

Le siège social de Kal Akal se trouve dans la région de Kidal. Les activités de collecte d'informations et de documentation couvrent l'ensemble des régions de l'Azawad et une partie du centre du Mali proche de l'Azawad.

L'Association documente et traite régulièrement toutes les violations des droits humains portées à sa connaissance à travers un réseau de relais locaux et de personnes anonymes de bonne foi, sans distinction d'auteurs ni de cibles.

Les auteurs formellement identifiés de ces violations sont principalement des membres des Forces Armées Maliennes (FAMa) appuyés par le Corps africain (ex-Wagner). Des groupes djihadistes sont également impliqués dans certaines violations.

Le présent rapport mensuel de monitoring fait le point sur les violations des droits humains commises durant le mois de février 2026 sur le territoire de l'Azawad et certaines zones du centre du Mali.

### **I. EXECUTIONS, ET MASSACRES : 11 CAS CONFIRMÉS**

Dans ce rapport, seuls quelques cas emblématiques sont portés.

-Le 2 février 2026 – Foïta (Région de Tombouctou)

Une frappe de drone malien a ciblé des civils au nord de Yarba, non loin de Foïta, dans la région de Tombouctou.

#### **Bilan :**

Deux civils tués

Un autre blessé

Un civil nommé Ali Ag Mahalhadhi a été tué.

Quatre autres civils ont été blessés.

-Le 4 février 2026 – Dioura (Région de Mopti)

Trois civils ont été tués par des éléments FAMA appuyés par le Corps africain à Dioura, dans la région de Mopti.

-Le 8 février 2026 – Oudeïni (Talataye)

Une frappe aérienne de drone a visé une tente nomade.

Bilan :

1 femme tuée

3 adolescents tués

-Le 14 février 2026 / Tin-Gharan (Région de Tombouctou)

Deux civils ont été tués par les FAMA appuyés par le Corps africain :

Khamadi Ag Elhaj

Issou Ag Ibakoutan.

## **II. ARRESTATIONS / DISPARITIONS/ ENLEVEMENTS : 13 CAS CONFIRMÉS**

Quelques cas ont retenu notre attention :

-Le 7 février 2026 - Tiguirirt (Région de Ménaka)

Selon des sources locales, deux jeunes ont été interpellés dans la commune de Tiguirirt, relevant de la région de Ménaka, par des individus soupçonnés d'appartenir à l'organisation dite État islamique.

Leurs motos ont été saisies et ils ont été contraints de payer une amende de 1 0000 FCFA sous la menace.

-Le 19 février 2026 - Marché d'Echal Horo

Arrestation arbitraire de sept civils par les FAMA et le Corps africain :

-Le 24 Février 2026 - Tidoumoumte (Région de Tombouctou)

Enlèvement de six civils de la communauté Kalinsar par les FAMA et le Corps africain.

Leur sort reste inconnu à ce jour.

## **III. DESTRUCTIONS / PILLAGES/ DOMMAGES MATERIELS : 6 CAS CONFIRMÉS**

Le 8 février 2026 - Frontière Mauritanienne

Un dépôt de carburant a été incendié par l'armée malienne et le Corps africain près de la frontière avec la Mauritanie.

-Le 12 février 2026 - Ansongo (Région de Gao)

Des unités de l'armée malienne appuyées par le Corps africain ont mené un raid contre des campements de pasteurs dans la commune d'Ansongo, région de Gao.

Les tentes ont été déchirées et les effets personnels fouillés.

-Le 16 février 2026 Eklahen (à 10 km de Kidal)

Une patrouille FAMA appuyée par le Corps africain a mené une opération de ratissage dans la zone d'Eklahen, à 10 km de Kidal, ciblant des tentes de pasteurs et fouillant leurs biens.

Aucune victime signalée, mais d'importants dommages matériels ont été constatés.

#### **IV. VIOLS :**

Aucun cas de viol confirmé n'a été enregistré par nos soins au cours du mois de février 2026.

#### **V. ENVIRONNEMENT :**

Les frappes de drones répétées contre des zones pastorales, la destruction de tentes, l'incendie de dépôts de carburant et la destruction de véhicules civils ont un impact direct sur l'environnement et sur les moyens de subsistance des populations nomades.

Ces pratiques affectent gravement le cheptel, le commerce local et l'équilibre socio-économique des communautés pastorales.

#### **Conclusion :**

L'Association Kal Akal, fidèle à sa mission de protection et de défense des droits humains, condamne avec la plus grande fermeté les exécutions extrajudiciaires, les frappes de drones contre des civils, les arrestations arbitraires, les enlèvements et les destructions de biens enregistrés au cours du mois de février 2026 sur le territoire de l'Azawad. Elle dénonce la poursuite d'opérations militaires menées sans distinction entre civils et combattants, en violation manifeste des principes fondamentaux du droit international humanitaire et des conventions relatives à la protection des populations civiles en temps de conflit. L'Association s'inquiète profondément de l'usage répété de drones contre des zones pastorales et habitées, ainsi que de l'impact dévastateur de ces pratiques sur les communautés nomades, leurs moyens de subsistance et l'équilibre socio-économique local. Elle interpelle la communauté internationale, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que les États partenaires impliqués dans la fourniture d'équipements militaires, afin qu'ils assument leurs responsabilités morales et juridiques, soutiennent l'ouverture d'enquêtes indépendantes et prennent des mesures urgentes pour garantir la protection effective des populations civiles de l'Azawad et mettre fin à l'impunité.

**Quelques images sur les violations :**

- 1) 2 civils tués par les FAMA-africa corps le 4 février 2026 à dioura dans la région de Mopti



- 2) Le 21 février 2026, un véhicule civil de type Toyota 6 a été visé par une frappe de drone dans la vallée d'Ouzine, dans la région de Kidal.  
La frappe a provoqué l'incendie total du véhicule ainsi que des tentes situées à proximité.



Adresses de l'Association :

1. facebook : <https://cutt.ly/Fekd7aMb>
2. blog : <https://www.kal-akal.com/>
3. Twitter : <https://x.com/kalakal2012/>

**Aka** : Association Kal Akal  
**FAMa** = forces Armées Maliennes  
**Wagner** = les mercenaires russes  
de groupe Wagner  
**EIGS** : L'État islamique dans le  
Grand Sahara